

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 05/06/2024

RAPPORT MORAL

Présenté par Olivier NEGRE et Karim IROUCHE, Secrétaires Généraux

Cher(e)s Adhérent(e)s,

Nous avons le plaisir de procéder à la lecture du Rapport moral annuel établi conformément à l'article 10 de nos statuts.

En préambule, nous tenons à remercier tous nos confrères qui, au cours de cette année encore, se sont fortement impliqués dans l'animation de PLANETE CSCA permettant ainsi la poursuite du travail syndical, dans l'intérêt de tous.

Cette année 2024 a de nouveau été marquée par des défis et de nombreuses réalisations pour notre profession. L'engagement de tous a permis de maintenir notre dynamisme syndical et de servir au mieux les intérêts de chacun.

Grâce à une équipe de salariés investis et à nos organisations régionales et nationales composées d'élus dévoués, nous avons poursuivi notre mission avec passion. PLANETE CSCA a continué à représenter la profession auprès des pouvoirs publics, à conseiller ses adhérents et à les accompagner dans leur quotidien professionnel.

SOMMAIRE

1) Nos actions nationales.....	2
a) Evénements.....	2
b) Publications et outils de communication.....	2
c) Outils d'accompagnement des adhérents :	4
d) Affaires réglementaires.....	4
e) Affaires sociales.....	6
2) Nos actions au niveau international.....	9
a) Bipar	9
b) WFII	9
3) Nos actions régionales.....	9



1) NOS ACTIONS NATIONALES

Tout au long de l'année 2023, notre syndicat a poursuivi ses efforts en matière d'offre de services à ses adhérents. Notre syndicat a également œuvré pour représenter les intérêts de la profession du courtage d'assurance, tant auprès des pouvoirs publics que des autres acteurs institutionnels français.

a) Evénements

Onze Bis Festival : première édition

PLANETE CSCA et Seroni ont créé le premier festival du courtage d'assurance : le Onze Bis Festival, dont la première édition s'est tenue le 6 juin 2023 à la Félicita et a rassemblé plus de 700 courtiers et assureurs lors d'une journée inédite rythmée par des challenges, des talks et animations.

b) Publications et outils de communication

L'année 2023 a permis à PLANETE CSCA de poursuivre sa présence, notamment digitale, avec le déploiement de nouveaux outils de communication tant à destination des adhérents que des autres acteurs du secteur.

En plus de son site internet, du webzine Code Courtage et de ses newsletters thématiques hebdomadaires diffusées à plus de 6 000 abonnés, PLANETE CSCA réalise également d'autres supports de communication.

Parution du 5ème Livre Blanc Intermédius

En octobre 2023, PLANETE CSCA a publié le 5ème livre blanc de son think-tank Intermédius intitulé « *Risque cyber : comment les cabinets de courtage de proximité peuvent-ils s'en prémunir et conseiller leurs clients ?* ».

Sous la responsabilité de Nicolas Bouzou, économiste et fondateur d'Asteres, en collaboration avec le Cabinet Lobbsonn, une vingtaine de personnalités qualifiées ont été auditionnées afin de dresser un diagnostic de la menace cyber et d'identifier les enjeux et les défis que celle-ci représente pour les entreprises françaises et en particulier le secteur du courtage d'assurances. Cet état des lieux a été complété par une enquête réalisée auprès des courtiers adhérents pour mesurer leur appétence au risque cyber.

Enfin, le livre blanc émet des recommandations. Celles-ci constituent autant de pistes pour PLANETE CSCA pour proposer des solutions afin d'accompagner ses adhérents sur ce sujet majeur. Elles se déclinent en quatre grands axes : sensibilisation & prévention ; culture de la cyber résilience ; mise en place d'outils et développement de partenariats assurantiels.

Tech Radar du courtage

Pour accompagner ses adhérents dans le choix d'une solution métier, PLANETE CSCA met à leur disposition le Tech Radar du courtage.



Il s'agit d'un guide pratique et simple d'utilisation qui permet, en un coup d'œil, de savoir quelle solution métier est la plus adaptée à leurs besoins.

Réalisé par le Lab de PLANETE CSCA en collaboration avec le cabinet Eürus Consulting, ce guide analyse 17 solutions logicielles sous l'angle des fonctionnalités proposées, des prérequis techniques mais également du tarif. Les solutions logicielles analysées ont été sélectionnées selon l'indépendance de la solution, le ciblage des courtiers, la spécialisation, l'ancienneté et l'efficacité pour le courtier.

Il constitue une aide à la décision indispensable pour tout courtier qui souhaite faire évoluer son activité vers plus d'efficacité en s'équipant d'une solution logicielle ou en la renouvelant.

La Nouvelle Revue du Courtage

Cette revue trimestrielle aborde quatre fois par an une problématique de la profession dans son cahier central et donne la parole aux adhérents au travers de ses neuf cahiers régionaux.

En 2023, les thématiques abordées ont été :

- Les nouveaux enjeux RH des courtiers d'assurances (mars 2023)
- Un syndicat professionnel, pour qui ? Pourquoi ? (juin 2023)
- La responsabilité sociétale des entreprises, une opportunité pour le courtage (septembre 2023)
- Intelligence artificielle, vers le courtier augmenté ? (décembre 2023)

Refonte du site internet

PLANETE CSCA a lancé à l'automne un appel d'offres auprès de plusieurs agences digitales en vue de réaliser la refonte de son site internet, de son extranet et le lancement d'une application mobile. La mise en ligne du nouveau site et de l'extranet aura lieu fin mai 2024 et le lancement de l'application mobile début juillet 2024.

Le Tour des Régions de PLANETE CSCA

Après plusieurs années en distanciel du fait du contexte sanitaire, le Tour des Régions a repris un format présentiel en 2023. Les huit collèges régionaux situés en métropole ont ainsi accueilli Bertrand de Surmont, Christophe Hautbourg et les partenaires de l'événement autour de deux thématiques : le risque cyber et la RSE.

Animations à distance : les webinaires et la Web-TV

Depuis 2020, PLANETE CSCA propose régulièrement des sessions d'information à distance à ses adhérents.

Les thématiques traitées lors de ces webinaires en 2023 ont été notamment le risque cyber, la présentation de nouveaux services du syndicat (Zei (voir ci-après) et le Tech- Radar du courtage) ou encore l'Executive master Dirigeant cabinet de courtage d'assurances.



Trois émissions du RDV des courtiers, le Mag, la web TV de PLANETE CSCA ont été réalisées durant l'année et ont donné la parole à la fois aux courtiers et à leurs partenaires, compagnies d'assurance ou mutuelles. Toutes les émissions sont disponibles sur la chaîne Youtube du syndicat.

c) Outils d'accompagnement des adhérents :

Diagnostic RSE avec ZEI

Souhaitant accompagner les cabinets de courtage dans leurs problématiques quotidiennes, PLANETE CSCA a poursuivi en 2023 le développement de son offre de services destinée aux adhérents en leur proposant un outil de mise en conformité RSE : ZEI.

Pour faciliter l'identification des différents services mis à disposition des adhérents, [une infographie interactive](#) a été réalisée. Elle est disponible sur le site internet de PLANETE CSCA.

Solution DO avec SMABTP

Dans le contexte récent des défaillances d'opérateurs d'assurance construction, nos adhérents ont été nombreux à nous solliciter pour leur apporter une réponse concrète à cette problématique.

PLANETE CSCA a ainsi recherché une solution particulièrement pour les courtiers de proximité leur de bénéficier d'un outil simplifié et fluide pour des offres sûres et adaptées.

Ces offres devaient pouvoir être proposées par un assureur agréé sur le territoire de l'UE et solide financièrement. Notre choix s'est porté (sans que celui-ci nous interdise d'autres partenariats dans le futur) sur SMABTP, premier assureur construction du marché pour proposer une Solution DO. Cette Solution DO s'adresse aux adhérents PLANETE CSCA non référencés auprès de SMABTP.

d) Affaires réglementaires

Fin 2023, le service Juridique Métier et Conformité a accueilli un nouveau collaborateur spécialiste de l'assurance santé/prévoyance afin de renforcer l'action du syndicat vis-à-vis de ces thématiques importantes.

Corporate

L'année 2023 a été marquée par la modification de nos statuts ainsi que du Règlement Intérieur avec notamment :

- Ajout des membres invités
- Modification de la gouvernance (présidents délégués)
- Précisions sur le mode de fonctionnement de la commission déontologie

La mise à jour du code de déontologie a par ailleurs été validée en Conseil national en novembre 2023.

Dans le cadre de ses actions de lobbying au niveau européen, en complément des actions menées avec le cabinet Lobbsonn, Planète CSCA a par ailleurs formalisé son inscription sur le registre de transparence EU.



Accompagnement des adhérents

Le service juridique métier et conformité a multiplié les actions de sensibilisation via des moyens accessibles et diversifiés, afin d'informer ses adhérents sur l'actualité réglementaire :

- 1 800 mails traités en 2023
- Alertes aux adhérents : Zebrance, pictogramme info-tri, tableau récapitulatif modèles pour campagne EDI
- Newsletter juridique
- Interventions extérieures : 3 présentations en région, 6 webinaires.
- Mise à jour de la Foire aux Questions du site internet, qui intègre désormais les obligations en matière de durabilité, de réclamation/médiation, de partenariat avec un MIA, de rémunération et les motifs de résiliation des contrats d'assurance.

Publications :

- Modèles : attestation sur l'honneur de travail dissimulé, mise à jour du document d'entrée en relation, procédures LCB-FT, fraude, traitement des réclamations, qualité des données et sanctions internationales, guide de process anti-fraude, reporting réclamations et lettre de bienvenue.
- Notes d'information, notamment sur la loi AGECE, la résiliation en 3 clics, la co-conception, l'avis du CCSF du 24 janvier 2023.
- Infographies et de mémos : traitement des réclamations, mentions obligatoires, rémunérations des courtiers en assurance, les justificatifs à fournir en cas de contrôle ACPR.
- Réalisation d'un kit conformité qui recense l'ensemble des ressources listées ci-dessus.

Lobbying - Actions au niveau national

- **CCSF**, en participant à toutes ses réunions plénières et groupes de travail, notamment sur l'assurance affinitaire ;
- **DLF** (Direction de la législation fiscale), en lien avec la modification du BOFIP du 27 avril 2022, qui impacte les conditions d'exonération de TVA pour les services afférents à des opérations d'assurance. Sur ce point, et face aux difficultés opérationnelles de cette mise à jour de la doctrine fiscale, PLANETE CSCA a sollicité un report de son entrée en vigueur, lequel paraissait nécessaire pour laisser aux courtiers le temps d'appréhender les modifications publiées. La DLF n'a pas donné suite à notre demande.
- **ACPR/DGT**
- **France Assureur**
- **Parlementaires et membres des cabinets ministériels**

Commissions juridique conformité et fiscalité – CJCF - et groupes de travail

8 réunions de la CJCF



Plusieurs groupes de travail ont été initiés afin d'échanger sur des thématiques spécifiques pour les courtiers d'assurance :

- La durabilité ;
- Les délégataires de gestion ;
- La co-conception ;
- Le projet de règlement FIDA (Financial Data Access) ;
- La conformité (clauses sanctions, LCB-FT, travaux EDI...) ;
- La résiliation en 3 clics.

Négociations avec les assureurs

PLANETE CSCA a poursuivi ses travaux de négociation des conventions (distribution, délégation et co-conception) avec les entreprises d'assurance volontaires (ALLIANZ, AXA, SADA, Tokio Marine, VHV, SMA Courtage, Covéa, Beazley).

Travaux EDI

PLANETE CSCA a participé activement aux travaux menés par EDI Courtage, notamment à l'actualisation du questionnaire adressé chaque année aux courtiers délégataires. Les membres du syndicat ont également contribué à l'élaboration d'un nouveau questionnaire destiné à l'ensemble des courtiers distributeurs, lequel résulte d'une recommandation ACPR du 17 juillet 2023 qui impose à tous les distributeurs animateurs d'un réseau de distribution de s'assurer que leur réseau respecte certaines exigences réglementaires. Il était crucial que le syndicat participe à ces réunions afin de veiller à ce que les questionnaires n'aillent pas au-delà des préconisations de l'ACPR et des exigences réglementaires.

e) Affaires sociales

PLANETE CSCA a réalisé sur l'année 2023 deux enquêtes en interne dont les résultats ont été partagés au sein de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (C.P.P.N.I.) :

- Enquête sociale intégrant un volet « rémunérations 2023 » ;
- Enquête sur le plan de développement des compétences 2022 des entreprises de 300 sal. et plus.

Par ailleurs, un accord et un avenant ont été conclus par les partenaires sociaux en 2023 :

- Avenant annexe IV relative à la nouvelle grille des salaires minima pour 2023 ;
- Accord sur les taux de contribution à la formation professionnelle pour 2024.

En lien avec la formation professionnelle, PLANETE CSCA a également pris part aux travaux et projets conduits en 2023 dans le cadre de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (C.P.N.E.F.P.) et de l'Observatoire des Métiers et des Qualifications de la branche professionnelle :



Réalisation de plusieurs études paritaires

- Etude sur le suivi des engagements responsables et solidaires pris par les partenaires sociaux de la branche professionnelle ;
- Etude Xerfi sur « Le courtage d'assurance : état des lieux, perspectives et jeu concurrentiel » ;
- Etude sur la refonte de la cartographie métiers de la branche professionnelle.
- Détermination des études à mener dans le cadre de l'Observatoire des Métiers et des Qualifications pour 2024 (étude sur les conditions de travail dans les entreprises de courtage d'assurances).

Actions de promotion des métiers et de l'alternance

- Campagne de promotion de l'Executive Master Dirigeant courtier d'assurances :
 - o Réalisation de 3 vidéos et diffusion sur le réseau social LinkedIn ;
 - o Diffusion de visuels dans la presse généraliste (Figaro et les Echos) et la presse spécialisée (News Assurance Pro et la Tribune de l'Assurance) ;
- Création de goodies au logo « *J'assuremonfutur* » ;
- Présentation des métiers du courtage d'assurances auprès d'un public post bac partout en France (JOA spéciales courtage) ;
- Participation aux JOA interbranches (Assurance) déployées partout en France auprès d'un public de lycéens ;
- Partenariat avec un influenceur pour promouvoir le secteur et les métiers du courtage d'assurance auprès du public jeune.
- Détermination des actions de promotion des métiers et de l'alternance pour 2024 (campagne de promotion de l'Executive Master Dirigeant courtier d'assurances, réalisation de goodies, poursuite des JOA « spéciales courtage » et interbranches, action en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, action de promotion des stages en entreprise auprès des collégiens et lycéens).

Financement de la formation professionnelle des salariés

- Détermination des critères de prise en charge pour la formation professionnelle des salariés pour 2024 ;
- Mise en place d'enveloppes de financement conventionnel dédiées ;
- Détermination des taux de contribution à la formation professionnelle des salariés pour 2024.

Alternance

- Détermination des coûts des contrats d'apprentissage ;
- Travaux préparatoires à la conclusion de partenariats avec des écoles de la région AURA afin de construire des parcours de formation de niveau Bac+3 spécifiques au courtage d'assurances



Poursuite des travaux engagés en matière de formation continue

PLANETE CSCA a cherché à enrichir en permanence son offre de formation afin de permettre à ses adhérents de maintenir un niveau de compétences optimal et répondre ainsi aux exigences de la réglementation.

Ainsi en complément de son offre digitale, le syndicat noue également des partenariats avec des organismes de formation pour proposer des formations en présentiel/en classes virtuelles sur des thématiques spécifiques.

En 2023, PLANETE CSCA a noué un partenariat avec le CESAM pour proposer à ses adhérents des formations en présentiel en lien avec l'assurance maritime et transports et un partenariat avec Sedgwick pour déployer régionalement des actions de formation en présentiel en lien avec les techniques assurantielles et expertales.

PLANETE CSCA a par ailleurs poursuivi ses efforts afin de faire connaître l'offre de formation digitale PLANETE CSCA RH auprès de ses adhérents. L'équipe Juridique Affaires sociales et Formation professionnelle continue à suivre ce projet structurant pour PLANETE CSCA, en travaillant à la fois sur le nombre et la qualité des modules, ainsi que sur l'évolution des fonctionnalités de la plateforme.

Lancement de la 2^{ème} promotion de l'Executive Master Dirigeant Courtier d'assurances

Dès 2021, PLANETE CSCA a mis en œuvre la recommandation identifiée par Intermédicus dans son Livre Blanc en s'associant à l'Université Paris Dauphine – PSL afin de créer un diplôme dédié au courtage d'assurances, l'Executive Master Dirigeant Courtier d'assurances.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de notre syndicat de faire connaître les activités des courtiers et développer l'attractivité des métiers du courtage.

Cette formation visant à former les dirigeants et futurs dirigeants des cabinets de courtage d'assurances dure 40 jours répartis sur 18 mois. Elle est organisée en 7 modules dispensés au rythme d'une session de 2 ou 3 jours par mois pour permettre la poursuite d'une activité professionnelle.

La 1^{re} promotion de l'Executive Master Dirigeant Courtier d'assurances parrainée par l'entreprise AON s'est achevée en décembre 2023. Les dix apprenants inscrits ont brillamment passé l'ensemble des épreuves et se sont vu délivrer le diplôme de niveau Bac+5.

La 2^{ème} promotion a été lancée en juin 2023 et est parrainée par l'entreprise Alptis. Elle accueille également une dizaine d'apprenants.

Accompagnement d'un groupe d'étudiants dans le cadre d'un projet tutoré

L'équipe Affaires sociales et Formation professionnelle a accompagné en 2023 un groupe d'étudiants en formation continue auprès de l'Enass (niveau Bac+3) dans le cadre de la réalisation de son projet tutoré.



2) NOS ACTIONS AU NIVEAU INTERNATIONAL

a) Au niveau Européen avec le Bipar

PLANETE CSCA a poursuivi sa collaboration étroite avec le BIPAR, son homologue européen, notamment sur le sujet de la Retail Investment Strategy (RIS). Le groupe de travail de PLANETE CSCA sur la Rémunération s'est réuni durant le dernier trimestre 2022 et début 2023 afin de travailler à l'élaboration d'un argumentaire français et à la rédaction d'amendements, destinés à s'opposer notamment à la proposition de la Commission européenne visant à interdire (de manière directe ou indirecte) toute rémunération sous forme d'incitation payée par un tiers.

b) Au niveau International avec le WFII

PLANETE CSCA participe activement aux travaux de la WFII (World Federation of Insurance Intermediaries) :

- Les risques climatiques
- L'intelligence artificielle
- La mise en œuvre de facteurs de diversité, équité et d'inclusion dans le secteur de l'assurance
- Challenger le sujet de l'environnement au niveau macro

3) NOS ACTIONS REGIONALES

PLANETE CSCA est composé de 15 collèges : 9 régionaux (Nord, Grand Est, Ile-de-France et Centre, Rhône Alpes Auvergne, Sud Est et Corse, Occitanie, Sud-Ouest, Grand Ouest et DOM) et 6 catégoriels (Courtiers affinitaires, Courtiers Grossistes, Conseiller en Gestion de Patrimoine, Mandataires d'intermédiaires d'Assurances, Courtiers Maritime et Transport/UCAMAT et courtiers comparateurs).

À ce titre,

- des réunions de comité directeur se tiennent régulièrement pour décider, notamment, des actions vers les adhérents et les prospects.
- des réunions d'information/formation, afterworks ou rencontres avec les professionnels du secteur et/ou permanents Planète CSCA sont organisées en présentiel ou en distanciel.
- Echanges avec les adhérents notamment au moyen d'adresses e-mail dédiées, soirées de networking
- Rendez-vous du Courtage à Marseille, salons PATRIMONIA et Rendez-vous du Courtage à Lyon.
- Moments de convivialité (déjeuners de Noël, déjeuner des souscripteurs, Scan Beer...)

Plus de 40 évènements ont été organisés, tous collèges confondus, signe d'une grande présence auprès des adhérents. On peut aussi rappeler l'opération « déjeuner de Noël » en décembre 2023 qui a permis d'organiser à la même date, plusieurs déjeuners en parallèle dans quasiment tous les collèges régionaux.

Les Trophées de PLANETE CSCA

Dans le respect du droit de la concurrence, les Trophées PLANETE CSCA récompensent chaque année les meilleurs partenaires des courtiers dans 9 catégories. Ils sont déterminés à la suite du vote des



courtiers adhérents au syndicat. Ils se composent à la fois d'une remise dans les neuf collèges régionaux du syndicat et d'une cérémonie nationale qui s'est tenue le 20 septembre 2023 au Windo Skybar, à Paris.

- Meilleur partenaire en IARD, marché des entreprises
- Meilleur partenaire en IARD, marché des particuliers / professionnels
- Meilleur partenaire en assurance de personnes, marché des entreprises
- Meilleur partenaire en assurance de personnes, marché des particuliers / professionnels
- Meilleur partenaire en risques spéciaux (tous marchés confondus)
- Partenaire le plus réactif et le plus efficace en matière de gestion et de règlement de sinistre
- Partenaire le plus innovant en matière de technologie ou de produit
- Partenaire délivrant le meilleur accompagnement commercial
- Partenaire « coup de cœur »

Nous vous remercions pour votre attention.

Olivier NEGRE
Secrétaire Général

Karim IROUCHE
Secrétaire Général

